

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 09 novembre 2024 portant création de la mention Multi-activités physiques ou sportives pour tous du BPJEPS, spécialité Educateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 21 juillet 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Educateur sportif mention Multi-activités physiques ou sportives pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BPBCARA260094	Monsieur	ARCESE	Enzo
BPBCARA260095	Monsieur	EL MOKADEM	Mohamed-Amîr
BPBCARA260096	Monsieur	FERNANDEZ	Audric
BPBCARA260097	Monsieur	GEORGE	Alexis
BPBCARA260098	Madame	GIGAREL	Alicia
BPBCARA260099	Monsieur	GIRARDOT	Ewann
BPBCARA260100	Monsieur	HASSANE	Saad
BPBCARA260101	Monsieur	KAYHAN	Demircan
BPBCARA260102	Madame	LABAT	Marion
BPBCARA260103	Monsieur	MERCIER	Anicet

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BPBCARA260104	Madame	SAINT-GERMAIN	Lola
BPBCARA260105	Monsieur	SERVILLAT	Lucas
BPBCARA260106	Madame	VASQUEZ	Prescilla

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 21/07/2026

Pour la Rectrice de région académique, et par délégation,
La Cheffe de pôle Formations-Certifications MSA

Cécile LANGEAIS
Signé